



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 19 septembre 2019

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	18
PRESENTS	15
VOTANTS	16
DATE DE CONVOCAION	
12 septembre 2019	
DATE D’AFFICHAGE	
- 7 OCT. 2019	
Codification : 8.8	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- préfecture de Roanne le - 3 OCT. 2019 et publication du - 4 OCT. 2019 Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille dix-neuf, le **dix-neuf septembre**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le douze septembre deux mille dix-neuf** s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Christian MATRAS, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Patrick DUCROS (arrive à 20h10), Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, André ALEX, Jérôme RACINE, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Samuel CATELAND Patricia PERRET (arrive à 20h15) et Julia WILMET.

Absente avec excuse : Maryline PHILIPPE-HENRIQUES donne pouvoir à Patricia PERRET

Absents sans excuse (= sans pouvoir) : Yvette HILMEYER-JOBERT-POLETTE

Antoine DUPIN

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Christine VALADE

OBJET : 2019-041 : rapports d'activité 2018 du syndicat Roannaise de l'Eau sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à prendre acte des rapports d'activité 2018 du syndicat Roannaise de l'Eau sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif, conformément au dernier alinéa de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il présente à l'assemblée ce rapport et informe qu'il est à la disposition des élus et des administrés en mairie.

Conformément à la disposition précitée et où cet exposé, le Conseil Municipal **prend acte** de la communication par le Maire de ce rapport.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214201709-20190919-2019-041-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/10/2019
Publication : 04/10/2019

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 25 septembre 2019

Le Maire,



Jean-Yves BOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20190919-2019-041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2019

Publication : 04/10/2019